



Déclaration liminaire - Comité technique local du 22/03/2022 -

Il est difficile pour notre organisation syndicale de ne pas évoquer le contexte international alors que la pandémie n'est pas encore contenue, et plus particulièrement l'invasion de l'Ukraine tant ce crime contre la souveraineté d'un Etat, contre le droit international et contre la paix, sème la destruction et le chaos.

Cette guerre arrive après des années de tensions, de montée des nationalismes et d'une course effrénée au surarmement.

Cette guerre impacte le prix des matières premières, de l'énergie et des produits alimentaires.

L'inflation que le gouvernement annonce de longue durée a une influence directe sur les conditions de vie des salariés, des retraités, des plus précaires.

Les agents des Finances Publiques pour qui la valeur du point a reculé de 12,7 % en regard de l'inflation sur la période de Janvier 2010 à Janvier 2022, attendent l'augmentation annoncée par Mme De Montchalin d'ici l'été.

La persévérance des personnels est à mettre à l'actif de l'annonce de ce dégel.

Nous appelons sur ce point à l'ouverture immédiate de négociations sur le taux de revalorisation qui devra être à la hauteur des attentes des agents et des enjeux d'attractivité.

Une première mesure doit être à minima à hauteur de l'inflation qui se situe autour de 4 % avec des clauses de revoyure en fonction de l'évolution des prix.

Depuis les années 2000 alors que les pouvoirs exécutifs successifs bloquaient les salaires des fonctionnaires la fortune des milliardaires français a été multipliée par 6, s'accroissant de plus de 400 milliards d'euros.

Sur les deux dernières années 2020 et 2021, les entreprises du CAC 40 ont engrangé près de 140 milliards d'euros de profits.

Notre organisation syndicale revendique en urgence une augmentation de 10 % de la valeur du point d'indice.

Cette mesure représenterait 12 milliards d'euros.

12 milliards d'un côté pour plus de cinq millions d'agentes et d'agents de la Fonction publique et 400 milliards pour moins de 50 personnes, nos exigences n'ont vraiment rien d'exorbitants.

Une augmentation générale des salaires est à la fois juste socialement et possible économiquement.